

lutte contre la drogue et les communications maritimes.

Mesures existantes :

Loi sur les bateaux sauveteurs des États-Unis,
L.R.C. (1985), ch. U-3

Divers accords et arrangements, y compris :

- a) Protocole d'entente concernant le pilotage sur les Grands Lacs;
- b) Plan d'urgence canado-américain sur la lutte contre la pollution marine;
- c) Accord avec les États-Unis relativement au maintien de stations Loran «C» sur les côtes est et ouest;
- d) Accord Canada-Danemark de lutte contre la pollution marine dans la région circumpolaire.